

Millimages envisage de procéder au transfert de ses titres sur Alternext

Millimages envisage de solliciter auprès d'Euronext le transfert, dans les prochains mois, de ses actions sur Alternext en raison des contraintes, notamment financières, liées à la cotation de ses titres sur l'Eurolist d'Euronext

Dans ce cadre, le conseil d'administration de la société Millimages

, réuni le 30 avril 2010, a décidé de soumettre à l'assemblée générale du 25 juin 2010 une résolution l'autorisant à procéder, sous réserve de la satisfaction de conditions posées par la réglementation, audit transfert. Cette résolution est reproduite ci-après :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire,

- après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration,
- pris acte des conséquences du transfert de la cotation des actions de la Société d'Euronext vers Alternext,
- et conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 V du Code monétaire et financier,

approuve le projet de demande de radiation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris et d'admission concomitante de ces actions aux négociations sur le marché multilatéral de négociation Alternext, sous la condition suspensive de la réunion par la Société des conditions nécessaires à cette admission.

A cet effet, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour (i) constater la réalisation de la condition suspensive susvisée, (ii) réaliser la radiation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris, (iii) faire admettre ses actions aux négociations sur le marché multilatéral de négociation Alternext par transfert du compartiment C du marché réglementé Euronext Paris, (iv) prendre toutes mesures nécessaires à l'effet de remplir les conditions de ce transfert et (v) donner toutes garanties, choisir le listing sponsor, faire toutes déclarations, effectuer toutes formalités, et généralement prendre toutes mesures rendues nécessaires pour la réalisation des opérations de transfert. »

A propos de MILLIMAGES

MILLIMAGES, société cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris depuis 2001, est l'un des principaux acteurs européens du l'audiovisuel. Le Groupe se développe autour de trois marques : MILLIMAGES pour l'animation, BAC MAJESTIC pour le cinéma et GEDEON PROGRAMMES pour le documentaire. Le Groupe exploite un catalogue comprenant 350 heures d'animation, 700 heures de documentaires et plus de 300 films cinéma.

MILLIMAGES

Info Actionnaires
corporate@millimages.com
www.millimages.com
Eurolist C, Euronext Paris
Code ISIN : FR0000044380

ACTIFIN

Nicolas Meunier
nmeunier@actifin.fr
Tél : 01.56.88.11.11